



## Retraction d'attestation

Par **zest24**, le **19/09/2008** à **08:12**

je vais expliquer au plus court mon probleme

J'ai mon ex mari(on est divorcé depuis 1991) qui lui est en procedure de divorce et il m'a demandé d'établir una attestation sur sa moralité son attachement a ses enfants.. j'ai accepté malgré que il n'avait jamais trop eu de contact avec ses enfants ou très peu .Il y a 2 ans il a été interné une quinzaine de jours dans un hopital psychiatrique ,mais lorsqu'il est sorti j'ai voulu l'aider avec mes filles et il a repris une vie assez normal etant obligé et sur mis en garde par l'adjudant de gendarmerie de notre bled 'une plainte avait été déposé par mon mari actuel pour agression a notre domicile d'ou son hospitalisation) nous avons donc retiré la plainte mais voila depuis 3 jours ce n'est qu'insultes envers sa fille "ex ce n'est pas sa fille elle n'est qu'une merde" et a moi il m'a envoyé un message en me disant qu'ils nous avez bien Bai... alors pour ma part je ne trouve pas les attestations faites en accord avec la situations et je voudrais les retirer ;est ce possible???

pourriez vous m'aider s'il vous plait dans mes demarches et mes possibilités a retirer ses attestations

MERCI